

Protocole d'accueil au Centre nautique intercommunal COVID-19

L'accès au Centre Nautique Intercommunal (CNI) est interdit aux personnes présentant des pathologies respiratoires et/ou digestives.

Si un cas avéré de COVID-19 devait se déclarer chez un adhérent, celui-ci doit avertir sans délais les responsables du club.

L'arrivée à la piscine :

- Port du **masque obligatoire** dans l'établissement pour les plus de 11 ans.
- Seuls les personnes pratiquant l'activité sont autorisées à entrer dans l'établissement.
- Respecter les sens de circulation.
- Le parent accompagnant un enfant de 4 ou 5 ans est autorisé à l'accompagner pour se déshabiller en respectant les gestes barrières dans les vestiaires collectifs (entrée parking). Une fois l'enfant changé, le parent doit quitter l'établissement. **Aucun stationnement ne sera autorisé dans l'établissement.**
- Douche obligatoire et savonnée pour accéder au bassin (savon non fourni).

Fin de séance :

- Respecter les sens de circulation
- Pas de douche en sortie de cours pour fluidifier les déplacements
- Masque **obligatoire à l'entrée des vestiaires** pour les +11 ans
- Le parent accompagnant un enfant de 4 ou 5 ans pourra revenir dans l'établissement pour l'habiller.
- Evacuation **rapide** de l'établissement.

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction des nouvelles directives sanitaires.